

0442781J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ROSA PARKS
10 ROUTE DE LA BLAIRIE
44191 CLISSON CEDEX
Tel : 0240134830

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/01/2022

Réuni le : 03/02/2022

Sous la présidence de : Fabrice Zehr

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 2

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM 2 pour vote : prélèvement sur le fonds de roulement de 2 400 € pour financer les accompagnateurs des voyages scolaires à Treffiagat et au Fuiet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0